

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Le Préfet,

Cayenne, le 18 février 2019

Le Préfet de la région Guyane

à

Monsieur le directeur d'EDF Guyane

**Objet** : élaboration du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables

Par lettre du 10 décembre dernier, vous sollicitez mon avis quant à l'opportunité d'engager l'élaboration du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S2REN) sur la base des hypothèses et principes présentés à mes services fin novembre 2018, et exposés dans le document joint à votre courrier.

Je vous confirme que vous pouvez sans attendre organiser les démarches pour élaborer ce schéma, selon les dispositions précitées. Son adoption dans les meilleurs délais est en effet de nature à faciliter les démarches des porteurs de projets d'énergies renouvelables et à leur offrir de la lisibilité sur les coûts de raccordement de leurs projets au réseau électrique.

Mes services se tiennent disponibles pour prendre part aux travaux d'élaboration du S2REN.

Le Préfet  
  
Patrice FAURE

- Copie SGAR